

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENREALE RELAX du 11 Juin 2015 à Aimée Stitelmann à Plan-les-Ouates

1.- Ouverture de la 25^{ème} Assemblée Générale

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19 h. 10.

La liste des présences est mise à disposition pour signature dans la salle.

Sur les 94 équipes inscrites en relax, nous comptons 66 équipes représentées, 9 excusées et 19 non excusées. Les 6 membres du comité sont présents.

2.- Approbation du procès verbal d'Assemblée Générale 2013-2014

Gabriel CHARMILLOT demande si il est souhaité la relecture du procès-verbal qui a été en son temps adressé à tous les représentants d'équipe ?

Cette relecture n'est pas souhaitée, le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

3.- Rapport du président

Il y a pour cette année 94 équipes inscrites avec un effectif de 1443 joueurs.

Les équipes ont été réparties en 3 groupes et sur les 644 matchs programmés, 640 ont été enregistrés sur le site (pas forcément joués).

Bilan financier bon et un montant de Fr. 17'000.- sera versé à l'AGVB pour les jeunes (comme les autres années).

Cette saison s'est déroulée sans problème majeur.

4.- Rapport du responsable technique

Nicole JAMES FARESSÉ a repris cette saison 2014/2015 la fonction de responsable technique. De manière générale, cette dernière déclare, qu'il n'y a pas de grands soucis sur les feuilles de match en dehors de quelques numéros de match manquants, en-têtes et/ou noms d'équipe oubliés, ainsi que plus rarement aucun temps mort ou changement noté (assez étrange sur tout un match).

Le plus grand souci relevé est l'oubli d'inscrire les nouveaux joueurs sur la liste d'équipe alors qu'ils sont sur la feuille de match. De plus, les responsables oublient régulièrement d'inscrire tous les noms d'un joueur (concerne souvent les joueuses qui ont souvent un nom de famille combiné).

Equipes 2014/2015

Femmes : composé de 2 groupes de 7 et 8 équipes

Hommes : composé de 5 groupes de 8 équipes

Mixtes : composé de 4 groupes de 8 équipes et 1 groupe de 7 équipes

Soit au total : **94 équipes**

4. - Rapport du responsable technique (suite)

Championnat :

Sur les 644 matchs planifiés, 628 ont été joués et 173 feuilles de match envoyées par mail.

Vous retrouverez le classement sur le site, mais voici un petit récapitulatif :

FA	=	tous les matchs ont été joués et enregistrés
FB	=	tous les matchs ont été joués et enregistrés
HA	=	tous les matchs ont été joués et enregistrés
HB	=	tous les matchs ont été enregistrés avec 1 forfait
HC	=	tous les matchs ont été enregistrés avec 2 forfaits
HD	=	tous les matchs ont été enregistrés avec 3 forfaits
HE	=	tous les matchs ont été enregistrés avec 2 forfaits
XA	=	tous les matchs ont été enregistrés avec 1 match non joué
XB	=	tous les matchs ont été joués et enregistrés
XC	=	tous les matchs ont été joués et enregistrés
XD	=	tous les matchs ont été joués et enregistrés
XE	=	3 matchs manquant et 6 forfaits, le reste des matchs a été joué et enregistré

En XE, il y a eu un souci avec une équipe qui a accumulé les problèmes tout au long de la saison (équipe inscrite sous un autre nom sans en avertir le comité ce qui a fait qu'elle s'est retrouvée en E au lieu de B, cette même équipe a attendu un mois après avoir reçu la liste des matchs pour en aviser le comité, cette même équipe a volontairement rempli à 2 reprises la feuille de match de manière étrange, a ajouté plusieurs matchs avec des joueurs non inscrits, ont été forfait pour 3 matchs et leur manquent 3 matchs).

Championnat :

Nicole a eu la question d'un responsable d'équipe fin de savoir comment le classement était calculé et la grosse interrogation sur le 1^{er} point considéré pour le calcul du classement après le nombre de points accumulés du règlement Swiss-volley qui est : nombre de matchs **gagnés**; qui n'est actuellement pas pris en compte dans le classement = point à voir et discuter avec le comité.

Après discussion avec le comité, l'AGVB prend en compte les coefficients des sets en 1^{er} lieu. Concernant les victoires, V+ est pris en compte d'abord et ensuite V- (pas d'addition des deux).

5. - Cours de perfectionnement pour animateurs ou entraîneurs

François RUBIN nous informe que le cours a eu lieu le samedi 15 Novembre 2014 dans la salle omnisport du Centre Sportif du Bois des Frères sous la direction de notre toujours dévoué et sympathique consultant Technique de l'AGVB, M. Séverin GRANVORKA.

Sur les 22 inscriptions préalablement reçues il y a eu 2 absences non excusées, mais 4 participants supplémentaires, portant le nombre total de présents à 24, à la grande satisfaction de l'organisateur.

5.- Cours de perfectionnement pour animateurs ou entraîneurs (suite)

Le cours s'est déroulé comme à son habitude dans un excellent esprit. Il permet de revoir mouvements, positions de jeux, évolution des techniques et des placements. François RUBIN remercie le Département de la Culture et du Sport de la Ville de Genève qui lui a permis de disposer gratuitement de 2 terrains au centre sportif du Bois-des-Frères, de même que Mme Marina GYSIGER, secrétaire de l'AGVB, qui trouve toujours une plage horaire dans le calendrier, ceci malgré une demande tardive. Merci également à Séverin GRANVORKA qui est le moteur essentiel du cours tant par ses compétences que par sa bonne humeur, ainsi que les participants qui par leur nombre prouvent la nécessité et l'opportunité de ce cours.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé au **samedi 5 Décembre 2015 à 13 h. 30** au même endroit.

Ce cours sera le dernier organisé par François RUBIN qui a donné sa démission au comité.

6.- Cours de perfectionnement pour arbitres

Claude DUPERRET nous rappelle que le cours s'est déroulé le samedi 6 Décembre 2014 au Bois-des-Frères avec la collaboration de Magdi SHALABY.

15 personnes ont participé à ce cours. C'est une petite baisse du taux de participation comparée aux années précédentes (moyenne de 24 participants/cours) et sans doute dû au fait que le cours a eu lieu le jour de la course de l'Escalade.

La journée de cours se déroule en 5 étapes :

- Théorie
- Feuilles de match
- Test
- Pratique
- Apéro lors duquel les participants peuvent poser toutes questions complémentaires

Nous vous recommandons chaleureusement de participer à ce cours, au moins une à deux personne par équipe, ceci afin que toutes les équipes puissent avoir un niveau d'arbitrage équilibré.

Le prochain cours est d'ores et déjà programmé le **samedi 10 Octobre 2015** au Bois-des-Frères.

7.- Renouvellement et élection du comité

Comme annoncé dans la convocation, le comité recherche quelqu'un afin de reprendre le poste de responsable du cours d'entraîneur/animateur occupé par François RUBIN jusque là.

François RUBIN est prêt à accompagner le candidat pour l'organisation du cours de cette année dont la date a déjà été fixée.

7.- Renouveau et élection du comité (suite)

Le comité se compose donc pour la saison 2015-2016 comme suit :

Président	:	Gabriel CHARMILLOT
Secrétaire	:	Christelle JAVET
Responsable technique	:	Nicole JAMES FARESSSE
Responsable du cours d'arbitres	:	Claude DUPERRET
Responsable du cours d'entraîneurs	:	François RUBIN et Yasmina SCHNEIDER
Responsable du site internet	:	Dominique WOHLWEND

8.- Cotisation 2015 - 2016

La cotisation pour la saison 2015-2016 reste inchangée, soit Fr. 250.-/équipe.

9.- Propositions du comité et individuelles

Aucune proposition reçue.

10.- Divers

Il est demandé si deux équipes monteront et deux descendront dans le classement ? Difficile de répondre à cette question. En principe OUI, mais tout dépendra du nombre d'équipes inscrites pour la saison prochaine.

Autre question : si une équipe le désire, peut elle être reléguée l'année suivante ou monter ?

Tout est possible, mais cela dépend bien évidemment des effectifs (nombre d'équipes dans le groupe).

Cette question du nombre d'équipe pourra être re-débatue en fonction d'une demande préalablement et valablement notifiée lors de la convocation à l'AGO.

Dominique WOHLWEND nous informe qu'il n'y a pas eu de gros problème sur le site et que dans l'ensemble l'année s'est bien passée. Il y a eu 2 ou 3 oublis de mot de passe, mais rien de grave.

Il remercie les responsables d'équipe pour leurs mises à jour régulières et rappelle qu'il n'y a qu'un code et mot de passe par équipe, en cas d'absence du responsable celui-ci doit donc déléguer à l'un de ses joueurs ses responsabilités.

Cette année il faudra tout recommencer à 0 et à nouveau tout rentrer.

Différentes modifications et compléments seront apportés (heure du match = heure du début du jeu) et il sera étudié la possibilité d'introduire l'adresse, le nom des écoles où se déroule les matchs et les horaires des salles.

10.- Divers (suite)

Merci de bien prendre note des dates suivantes

17 Juin 2015	Début des inscriptions
14 Septembre 2015	Fin des inscriptions
18 Septembre 2015	Délai pour paiement inscription
28 Septembre 2015	Début du championnat
10 Octobre 2015	Cours d'arbitres
05 Décembre 2015	Cours d'entraîneurs

IMPORTANT :

Nouvelle règle : Interdit de toucher le filet de quelque manière que ce soit et où que ce soit.

RAPPEL :

Un arbitre est obligatoire et il doit être suffisamment en hauteur pour voir tout le terrain et surtout pas sur le terrain.

Fin de la séance à 20 h. 05

BON ETE A TOUS ET TOUTES

